

Communiqué

Les utilisateurs de maïs du secteur de l'élevage sont mécontents des nouveaux tarifs sur le maïs-grain

Pour diffusion immédiate

Le 15 décembre 2005

Ottawa – Les représentants des producteurs canadiens de porcs et de bovins et de leurs fournisseurs de moulée sont inquiets et déçus de la décision de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), annoncée aujourd'hui, qui impose des droits provisoires sur les importations de maïs-grain en provenance des États-Unis.

« Les tarifs annoncés aujourd'hui s'élèvent à 1,90 \$C (1,65 \$É.-U.) le boisseau, soit environ 75 % du prix en vigueur la semaine passée à Chatham, Ontario. Cela représente un coût additionnel jusqu'à 100 \$C le bovin dans les régions utilisatrices de maïs comme l'Ontario », explique M.Ian McKillop de la *Canadian Cattlemen's Association (CCA)*.

Par ailleurs, selon M. Clare Schlegel, président du Conseil canadien du porc, ce tarif augmentera les coûts d'alimentation de chaque porc jusqu'à 20 \$C. Les producteurs de porcs et de bovins exportent annuellement pour environ 8 milliards de dollars d'animaux vivants et de viande. Nous travaillons en collaboration avec les ministres Mitchell et Peterson afin d'améliorer notre accès à d'importants marchés comme le Japon, la Corée et l'UE. Nous faisons également pression auprès du gouvernement pour que la question des subventions américaines au secteur des grains se règle dans le cadre des négociations multilatérales de l'Organisation mondiale du commerce.

« Cela ne sert pas à grand-chose, poursuit M. Schlegel, d'avoir recours aux lois commerciales pour tenter de remédier au problème des subventions américaines. Le Canada est un trop petit marché pour le maïs américain pour réussir à faire changer la politique des États-Unis à cet égard. »

Avec ce nouveau tarif imposé aux importations de maïs, les éleveurs canadiens seront moins compétitifs, car leurs coûts d'alimentation seront plus élevés que ceux de leurs homologues américains. Les producteurs américains seront en mesure d'offrir davantage pour les porcelets sevrés et les porcs à l'engraissement. La hausse des exportations du bétail vers les États-Unis qui pourrait s'en suivre risque de susciter d'autres différends commerciaux.

La crise de l'ESB a incité l'industrie bovine à accroître sa capacité de transformation au Canada. Par ailleurs, la menace de se voir imposer des droits compensateurs sur les porcs vivants par les États-Unis, l'an dernier, a également incité les producteurs de porcs à transformer plus de viande de porc au Canada. Le nouveau tarif annoncé aujourd'hui sur les importations américaines de maïs-grain freinera l'engraissement et la transformation des animaux d'élevage au Canada, compromettant ainsi les tentatives de rétablissement de l'industrie.

Les représentants des associations concernées signalent également avoir discuté avec les producteurs de maïs en vue de trouver d'autres solutions que l'imposition de ces droits pour répondre à leurs revendications. Il était notamment question de la possibilité d'améliorer le programme de sécurité du revenu. L'annonce récente d'une nouvelle injection d'argent du gouvernement n'a cependant pas réussi à les faire renoncer à leur requête.

La *Canadian Cattlemen's Association*, le Conseil canadien du porc et l'Association de nutrition animale du Canada ont formé une coalition appelée les Utilisateurs de maïs du secteur de l'élevage. L'objectif de cette coalition est de défendre les intérêts de chaque regroupement auprès de l'ASFC et du Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE).

« Le TCCE rendra sa décision sur l'enquête finale de dommage à la mi-avril », note M. Schlegel. « Nous avons bon espoir de pouvoir démontrer que les dommages dont se plaignent les producteurs de maïs ne sont pas causés par les importations de maïs-grain américain et les subventions américaines ».

Les secteurs de l'élevage et de la nutrition animale étudient actuellement avec le gouvernement la possibilité d'avoir recours à des programmes de remboursement et d'exonération des droits afin de protéger leurs activités intérieures et leurs exportations.

-30-

Personnes ressources pour les médias :

Secteur porcin

Mme Anita DeCoste

Agente des communications

Conseil canadien du porc

Tél. : 613- 236-9239, poste 277

Courriel : decoste@cpc-ccp.com

Secteur bovin

Mme Cindy McCreath

Directrice des communications

Canadian Cattlemen's Association

Tél. : 406- 275-8558, poste 406

Courriel : mcreathc@cattle.ca

Secteur de l'alimentation animale

Mme Kathleen Sullivan

Directrice générale

Association de nutrition animale du Canada

Tél. : 613- 241-6421

Courriel : ksullivan@anac-anac.ca